

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 2 du 11 avril 2014



Actuellement en région

Pin

Les processionnaires du Pin

Suite aux conditions météorologiques clémentes de ces derniers jours, les chenilles hivernantes ont effectué leurs processions plus précocement que l'année dernière.

Depuis le précédent BSV datant du 28 mars, nous avons eu de nombreux appels de professionnels et particuliers nous signalant des processions de chenilles. Sur la Saône-et-Loire, le pic de procession semble passé alors que sur la Côte d'or et les autres départements bourguignons, nous sommes actuellement en plein boom.

Il est toutefois important de rappeler qu'à ce stade, les chenilles ont un fort pouvoir urticant. Vous devez prendre un maximum de précautions si vous intervenez.

Après le cycle des processions, les chenilles s'enterrent et se nymphosent dans le sol avant d'émerger en papillons courant de l'été (période dépendant des conditions climatiques). La mise en place de pièges à phéromone à la fin du mois de mai permettra de détecter le pic de vol. De plus, le système permet de limiter la reproduction en capturant les papillons mâles, limitant ainsi les reproductions.



Ecopiege à chenilles processionnaires du pin

Platane

Le tigre du platane

Le débourrement des platanes débute. Ils n'ont pas encore formé leurs feuilles. La période est propice à la migration des adultes hivernants vers les premières feuilles. Les attaques ne sont pas encore visibles. Les observations sur le secteur de Beaune ne mettent pas en évidence un grand nombre d'individus sous les rhytidomes, ce qui peut annoncer des attaques moins importantes cet été. Les observations pour le prochain BSV permettront d'affiner l'analyse.



Tigre du platane sous l'écorce

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 2 du 11 avril 2014

Marronnier

La mineuse

Les feuilles des marronniers sont pratiquement toutes étalées (stade phénologique sensible). **Il est important de prévoir la mise en place des pièges à phéromone dans les prochains jours si ce n'est pas encore fait** pour détecter le pic de vol de la première génération de mineuses et effectuer les comptages. Pour rappel, les mineuses passent l'hiver sous forme de chrysalides dans les feuilles mortes tombées au sol. A la mi-avril (dépend des conditions météorologiques), on assiste à l'émergence des papillons de première génération. Outre l'observation, le piégeage permet de capturer les papillons et limiter les dégâts sur les arbres, en limitant la ponte et les individus de la seconde génération (sans piégeage, la population de papillons est multipliée par 10 à chaque génération).

Les observations sur Beaune et Dijon ne mettent pas évidence des mines sur les feuilles mais il faut rester vigilant. Les œufs de ponte sont difficilement détectables.

Rosier

Pucerons

Sur Beaune et Auxerre, des observations de pucerons ont été faites. Les attaques ne sont pas encore préjudiciables pour les rosiers et le nombre de pucerons limité (au-dessous des seuils de nuisances). Pour l'instant, les matinées fraîches limitent le développement important des individus mais si les températures augmentent, il est possible que les populations s'accroissent et que des dégâts sur les rosiers apparaissent. Préserver et favoriser la faune auxiliaire permet de maintenir les populations à un effectif acceptable.

Buis

Cylindrocladium

Plusieurs cas de *Cylindrocladium buxicola* ont été observés en Saône et Loire sur le secteur de Tournus. L'arrachage des pieds contaminés a été effectué afin d'éviter toute prolifération du champignon. Le champignon est cependant présent dans l'environnement et des cas chez les particuliers nous sont signalés. Il est important d'être vigilant vis-à-vis du *Cylindrocladium* car il peut être très dommageable pour les topiaires et les broderies dans les parcs. Il est en expansion sur la région. **Afin de limiter la propagation, il faut absolument nettoyer les buis (éliminer les parties mortes et ramasser les feuilles tombées qui contiennent des spores hivernantes) et surtout désinfecter les outils de taille pour ne pas transmettre la maladie aux pieds de buis voisins.**



Symptôme de *Cylindrocladium buxicola*

Gazon

Rouille

Un cas de rouille nous a été signalé sur un camping de Côte d'Or. Privilégier les mesures de prophylaxie pour ne pas entraîner ces maladies sur d'autres zones saines.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 2 du 11 avril 2014

Plantes invasives

Renouée du Japon

La renouée du japon est en pleine croissance. Les plantes mesurent déjà entre 0,2 et 1,5m selon les secteurs. Il est primordial de les faucher le plus tôt possible mais surtout avant la floraison et la montée à graine. Attention lors de la fauche à ne pas disséminer l'espèce par des fractions de plantes broyées laissées sur place. La renouée se multiplie très facilement avec un simple morceau de tige ou rhizome. Attention, lors de chantier au bord d'une rivière, à ne pas disperser des morceaux dans le cours d'eau.

Auxiliaires du jardin

De nombreuses larves de coccinelles ont été observées sur le secteur de Beaune ainsi que des pontes de chrysope. La présence de ces insectes est très bénéfique pour les cultures voisines car ce sont d'excellents auxiliaires. Afin de les préserver il est important de raisonner sa façon de travailler et d'adapter le milieu afin de favoriser leur reproduction.

Ce qu'il faut retenir

Situation relativement saine. Début de la saison végétative.

Développement des espèces végétales envahissantes notamment la renouée du japon.

Attention aux processions de chenilles processionnaires.

Vigilance sur l'état sanitaire des buis.

Ravageurs	Situation
Tigre du Platane	A surveiller
Processionnaire du Pin	
Processionnaire du Chêne	A surveiller
Bombyx cul Brun sur Feuillus	
Mineuse du Marronnier	
Pyrale du Buis	A surveiller
Acarien sur Tilleul	
Puceron sur Tilleul	
Puceron sur Rosier	
Othiorhynque	

Maladies	Situation
Black rot sur Marronnier	
Chancre bactérien sur Marronnier	
Anthracnose sur Platane	
Oïdium sur Platane	
Oïdium sur Erable	
Tache noire sur Erable	
Oïdium sur Rosier	
Tache noire sur Rosier	
<i>Cylindrocladium</i> du buis	
<i>Volutella</i> sur Buis	
Fusariose sur Gazon	
Rouille sur gazon	A surveiller

Dégâts nuls à faibles	
Dégâts modérés	
Risque sanitaire importants	



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 2 du 11 avril 2014

Devenir observateur du BSV ZNA

Afin d'avoir un meilleur suivi sur toute la région Bourgogne, nous invitons toute personne, voulant devenir observateur, à nous contacter en nous renvoyant par fax la fiche de renseignements suivante au 03.80.25.95.49 ou par mail à l'adresse ci-dessous :

Je souhaite intégrer le réseau d'observateurs du BSV ZNA :

Nom : Prénom :
Adresse :
Mail : et fax :
Profession :
Ravageurs pouvant être suivis :

Pour toutes questions complémentaires, contactez-nous :

FREDON Bourgogne - 21 rue Jean Baptiste Gambut - 21200 BEAUNE
Tel : 03 80 25 95 45 - **Fax : 03 80 25 95 49**
Mail : bsvzna@fredon-bourgogne.com

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Parcs, jardins et autres zones non agricoles n° 2 du 11 avril 2014

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2012 sur les abeilles

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, des parcelles légumières, ou horticoles, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles, utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**

3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Parcs, jardins et autres zones non agricoles sont les suivantes :

Mairie de Beaune, Mairie de Nevers, Mairie d'Auxerre, Mairie de Dijon, Mairie de Montbard, Mairie de Quetigny, Mairie de Chalon-sur-Saône, Mairie de Mâcon, Mairie de Joigny, Mairie de Villeneuve-la-Guyarde, Mairie de la Charité-sur-Loire, Mairie de Longvic, Mairie de Tournus, Golf de Norges-la-Ville, Golf de Roncemay, Golf de Magny-Cours, Golf de Mâcon, Golf de Beaune-Levernois, M. Gallimard (Talant).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne (animateur filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composée d'AREXHOR et du SRAL.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne. La CRA Bourgogne se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Avec la participation financière de :

